

**EXTRAIT DE DÉCISION DIFFUSÉ AU
BULLETIN OFFICIEL DES DÉCISIONS
SUR LE SITE INTERNET DE L'EPSF**

Numéro de dossier	Date de décision
<i>Réf : 2021020004</i>	<i>17/01/2022</i>

Référence de la décision : A/CT/2022-01-015

Renouvellement de l'agrément de sécurité de ERE en tant que gestionnaire de l'infrastructure :

A été renouvelé, pour une durée de cinq ans, soit jusqu'au 17 janvier 2027, l'agrément de sécurité de ERE en tant que gestionnaire de l'infrastructure.